

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 2 (1929)

Heft: 6

Rubrik: Nos jardins

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

14. Assurance de la responsabilité civile.

Les Coopératives d'habitation sont soumises à la responsabilité civile légale en qualité de propriétaire, ce qui peut avoir des conséquences financières fort graves pour de petites sociétés.

Le Comité est arrivé à obtenir des conditions avantageuses pour les Coopératives affiliées à l'Union. (voir *Das Wohnen*, juillet 1928).

15. Impôts.

Les coopératives d'habitation avec caractère d'utilité publique sont maintenant exemptées des frais de timbres, grâce à nos démarches.

La question de l'exemption de l'impôt de guerre est à l'étude.

16. Vérification des comptes.

Le contrôle de la comptabilité de nos sociétés coopératives étant très important pour leur bonne marche, nous étudions la création d'une centrale de contrôle qui entreprendrait ce travail contre une modeste rémunération.

17. Associations amies.

Nous sommes en relations constantes avec l'Union des villes suisses et travaillons d'une façon positive avec le Cartel d'hygiène sociale.

La Société suisse d'utilité publique nous a témoigné son intérêt par l'octroi d'un subside de fr. 300.—.

18. Protection des locataires.

Nous avons appuyé le projet de loi instituant à Zurich un office de renseignement sur les appartements.

Nous suivons avec intérêt la suite donnée à la proposition du Conseil fédéral du 17 décembre 1928, concernant la révision du Code civil et du Code des obligations pour faciliter la protection des locataires.

Le postulat Sträli, demandant l'encouragement de la construction de logements par le Conseil fédéral, est encore à l'étude.

Le rapporteur :

signé: Dr. PETER, président.

Nos jardins

Au début d'août, on sème des *épinards* en bonne terre franche et bien fumée. Le semis se fait en lignes espacées de 25 à 30 cm. ou en planches à la volée.

On fait un deuxième semis en septembre, de manière à échelonner la récolte au printemps suivant. Jusqu'au 15 août, semez des navets pour l'hiver, en choisissant des variétés hâtives telles que: *navet de Milan rouge-plat hâtif à feuilles entières*. A partir de cette date vous pouvez semer de la *mâche verte à cœur plein ou coquille*. On enterre la graine très peu profondément et l'on plombe. Enfin, vers le 25 août, vous sèmerez différents légumes en vue des plantations hivernées, soit: *choux blancs pointus*, éventuellement *choux rouges*, laitues pommées *non pareille*, de la *Passion*; laitues romaines *lente à monter, verte d'hiver*, etc. Au commencement du mois, il est encore temps de planter des *choux frisés à pied court de Plainpalais*, des *poireaux*. Un peu plus tard, plantez une bonne planche de chicorée scaroles pour l'automne et la conservation pendant l'hiver. Il faut éviter de les planter dans un endroit ombragé. Vers la fin du mois, on plante les choux-fleurs *Brocolis* de 50 à 60 cm. de distance. Si l'hiver n'est pas trop rigoureux, ce sera un précieux légume pour le printemps. Il faut avoir soin d'arracher les *oignons, arlx, échalottes*, avant la période des pluies. Ne dégarnissez pas trop vite vos pieds de tomates à la haie; les fruits mûrissant à l'ombre sont généralement les plus beaux. Vous pouvez activer la végétation de certains légumes feuillacés tels que cardons, choux, chicorées, par l'application d'une fumure complémentaire de *nitrate de soude* à raison de 1 kg. $\frac{1}{2}$ à 2 kg. à l'are. Cet engrais est répandu à la volée et enterré par un léger sarclage.

C'est l'époque où l'on bouture les géraniums *lierre* ou *zonale*. On repique en godets dans un compost formé de terreau, de terre franche et de sable par tiers. Il en est de même pour les rosiers grimpants à petites fleurs. On repique les *pensées*, les *myosotis*, *pâquerettes* semés en juillet. Si vous voulez obtenir de beaux dahlias et chrysanthèmes, ayez soin de les ébourgeonner. Cette année, la récolte des fruits s'annonçant magnifique, n'oubliez pas d'étayer vos arbres fruitiers.

J. D.

Rapport annuel des Sections pour 1928

Section de St-Gall.

Bien que l'entreprise du bâtiment ait augmenté en 1928 par rapport aux années précédentes, elle est encore très faible comparée à celle des autres villes suisses. Au total 62 nouveaux logements furent créés dans la ville de St-Gall, dont 20 maisons familiales et pas moins de 40 des transformations d'anciens locaux industriels en appartements. Ces chiffres traduisent bien la crise ininterrompue de la broderie. La population de St-Gall a augmenté pour la première fois cette année de 116 personnes dont 107 ménages. Le nombre des appartements vides a diminué de 242 en 1927 à 143 en 1928. L'index des loyers est monté durant cette période de 139 à 141. Cette modeste augmentation de la population ne suffit cependant pas encore à encourager la construction de nouveaux logements. Les efforts faits pour créer de nouvelles industries remplaçant celle de la broderie devront encore être poursuivis si l'on veut arriver à une situation normale de l'entreprise du bâtiment.

En raison de ces circonstances, la section n'a eu qu'une très faible activité. Elle a toutefois présenté l'exposition des plans de maisons familiales, qui rencontra parmi la population de St-Gall un intérêt beaucoup plus grand que ne l'aurait laissé supposer la situation décrite plus haut. Bien des visiteurs ont regardé avec un peu d'envie et de mélancolie les plans et modèles des importants groupements d'habitations réalisés dans les autres villes.

Section de Zurich.

L'année qui vient de s'écouler fut une année de propagande. Déjà la dernière assemblée générale du 21 avril 1928 donna l'occasion d'entendre deux conférences. La première traitait des *expériences de nos sociétés coopératives d'habitation*, par M. R. Blank et la seconde fut une introduction à *l'étude de droit d'inscription légale de l'entrepreneur*, par M. le prof. Hans Leemann. Enfin le 23 novembre, M. l'architecte municipal Herter exposa la question de la *fusion des communes suburbaines*. Ces divers rapports furent reproduits dans notre organe: «Das Wohnen». Le dernier sujet traité nous incita à prendre position en faveur de la fusion des communes. Le 7 juillet 1929 nous prîmes part à la propagande en faveur du congrès international des coopératives. Enfin, nous avons pris contact avec la société coopérative de consommation et la coopérative de production en vue d'une action commune. Les sociétés coopératives d'habitation fondées ces dernières années, ont été invitées à se joindre à ce mouvement en faveur de la propagande de l'idée de coopération.

Nous avons vendu cette année 700 formulaires types pour baux, édités par notre section. Pour satisfaire à une demande faite précédemment, nous avons acheté un certain nombre d'ouvrages traitant de questions de l'habitation. Le catalogue de notre bibliothèque sera remis aux comités de nos Sociétés.

Notre comité eut à traiter au cours de 4 séances la questions des normes de construction, d'une cen-